



## Proprio donne accès a mon appartement au nouveau locataire

Par **Bibouchazerty**, le **02/07/2014** à **16:00**

Bonjour

Je suis toute nouvelle sur ce forum (bien que je vienne souvent sur le site en tant que visiteur) et j'aurais aimé quelqu'un puisse m'éclairer svp sur mon cas

Voici les faits:

Depuis fin mai jusqu'à la fin du mois de juin j'ai occupé un appartement en colocation, malheureusement j'ai dû le quitter du fait du bruit incessant juste en dessous de la chambre (appartement présenté comme très calme par le propriétaire), du fait de mon état de santé j'ai pu bénéficier d'un préavis d'1 mois (et non pas grâce au propriétaire qui m'avait indiqué d'attendre qu'il trouve un nouveau locataire).

Avant de déposer mon préavis j'avais autorisé le propriétaire à faire visiter l'appartement sans ma présence car souhaitant m'en débarrasser au plus vite. Venant souvent aux nouvelles celui-ci me dit qu'il n'a toujours pas trouvé de locataire mais qu'il m'en informerait si c'était le cas, entre temps je lui ai payé le loyer de juin dans son intégralité en début de mois comme convenu. Ne pouvant pas rester dans l'appartement je l'avais vidé de mes meubles mais le bail était toujours à mon nom.

Le jour de l'état des lieux de sortie, celui-ci est accompagné d'une 3ème personne qu'il me présente comme étant un ami. Bizarre mais soit.

Il m'indique dans l'ascenseur que le nouveau locataire a déposé ses affaires dans l'appartement (canapé, lit, chaises) je lui demande alors quand a-t-il emménagé? Il m'indique que c'est juste pour stocker ses affaires et qu'il emménagera soit disant le 1er juillet. Aujourd'hui je soupçonne fortement ce 3ème homme d'être en réalité le nouveau locataire, et qu'il avait besoin de sa présence pour venir ouvrir l'appartement (il lui aurait donné les clés forcément puisqu'il est venu poser ses affaires).

Sur le coup je n'ai rien dit j'étais fatiguée, j'étais revenue exprès sur Lyon que pour cet état des lieux j'avais mes grosses valises et mon train qui partait l'heure d'après. Je n'avais qu'une envie me débarrasser de cet appartement.

Le lendemain je lui envoie un SMS indiquant qu'il n'a pas été correct et qu'il n'avait pas le droit de donner accès à mon appartement sans mon accord, que je ne fais pas garde-meuble gratuitement et que moi mes meubles j'ai dû me débrouiller moi-même pour les faire garder. Donc je lui ai demandé de me rembourser l'équivalent d'1 semaine de loyer amiable à savoir

le temps que ce locataire a fait garder sur mon dos ses affaires.

Ceci s'est passé il y a 1 semaine, le propriétaire fait la sourde oreille ne répond ni a mes sms ni appels ni mail, il ne souhaite pas non plus me remplir l'attestation de loyer pour que je puisse percevoir les APL du mois de juin.

Que puis je faire ?

Porter plainte mais sans preuve ?

J'ai pensé a porter plainte et indiquer qu'il y avait une 3ème personne qui était la et qui a bien vu que les affaires étaient la avant mais que faire si celle ci refuse de témoigner ou ment carrément ?

Merci de m'avoir lu !